

Gérant des espaces

Karmous Mohamed

Tél. : 032 910 52 32

Mobile : 079 436 72 14

info@hebergement-du-pod.ch

Contrat de location de l'appartement 4 pièces :

1) Généralités

Nom (ou société)

Représenté par.....

Adresse

Tél Fax

Mobile..... E-mail

Date d'entrée

2) But d'utilisation (toute sous-location ou location à des tiers est interdite)

.....

3) La location est fixée à : CHF 45.- par personne (minimum 4 personnes). Plus CHF 20.- pour le ménage par séjour plus CHF 40.- par personne supplémentaire

Par mois à discuter

4) Le locataire déposera à la signature du contrat une caution de 3 mois à l'avance, pour les locations mensuelles.

5) Etat des lieux

Le locataire en présence du gérant procède, à l'état des lieux et à l'inventaire du matériel 2 heures avant l'occupation des lieux (une clé lui sera remise à ce moment).

6) Responsabilité en cas de dommage

Les dommages causés par le locataire seront facturés (au prix valeur à neuf + frais éventuels).

7) Assurances

Le locataire doit prendre une assurance RC.

Le preneur est au bénéfice d'une assurance responsabilité civile auprès de :

.....

8) Résiliation d'un contrat signé:

Le changement ou résiliation de contrat par le locataire doivent être communiqués par lettre recommandée au bailleur 3 mois à l'avance.

Le 1er janvier ou le 1er avril ou le 1er juillet ou le 1er octobre

9) Signature du contrat

Les deux formulaires du contrat sont à retourner datés et signés dans les 10 jours de la date de confirmation de location. Une copie signée par le bailleur vous sera retournée par courrier. Dans le cas contraire, lorsque les délais ne sont pas respectés, le loueur considérera que les locaux sont libres et prêts pour une autre location.

Je déclare avoir pris connaissance de ce qui précède et accepte les conditions de ce contrat.

Ainsi fait en deux exemplaires, à La Chaux-de-Fonds, le :

Le Locataire

Le bailleur

.....

.....